

L'inscription et la participation électorales en 2012

Qui est inscrit et qui vote

Xavier Niel et Liliane Lincot, division Enquêtes et études démographiques, Insee

Au premier tour des élections présidentielles de 2012, 93 % des Français en âge de voter et résidant en métropole sont inscrits sur les listes électorales. Les jeunes - en particulier les hommes et ceux ayant un parent né à l'étranger - les personnes peu diplômées, les habitants des pôles urbains et les Français nés à l'étranger sont moins souvent inscrits.

13 % des inscrits se sont abstenus aux deux tours des élections présidentielles.

Bien que très souvent sur les listes électorales, les personnes les plus âgées se sont largement abstenues. Les jeunes et les personnes peu diplômées, moins souvent inscrits, sont aussi plus fortement abstentionnistes. Une fois inscrits, les électeurs français nés à l'étranger votent autant que ceux nés en France.

12 % des inscrits ne sont pas allés voter en 2012, ni aux élections présidentielles, ni aux législatives. C'est deux points de plus qu'en 2007. Au total, un Français sur cinq en âge de voter et résidant en France n'a pas du tout participé aux scrutins nationaux cette année.

Pour voter, il faut être inscrit sur une liste électorale. En 2012, 93 % des Français en âge de voter et résidant en métropole sont inscrits sur les listes électorales au premier tour des élections présidentielles (enquête sur la participation électorale, *sources*). Le taux d'inscription croît avec l'âge et culmine à 95 % à partir de la cinquantaine. La procédure d'inscription d'office des jeunes de 18 ans ne permet pas d'atteindre un taux d'inscription de 100 % à cet âge, notamment dans le cas où le jeune a déménagé après les journées Défense et citoyenneté (JDC) et que sa nouvelle adresse n'a pas été retrouvée. Les femmes sont plus souvent inscrites que les hommes, en particulier parmi les plus jeunes (*graphique 1*).

Le niveau de diplôme et la catégorie sociale interviennent également. Le taux d'inscription des non-diplômés est inférieur de 11 points à celui des diplômés du supérieur (*tableau 1*). Les ouvriers et les employés sont moins inscrits que les cadres, les chômeurs moins que les personnes qui ont un emploi. Ainsi, les catégories sociales les plus défavorisées délaissent plus souvent que les autres la possibilité de s'exprimer par le vote.

Une moindre inscription sur les listes pour les Français nés à l'étranger

Parmi les Français en âge de voter, 8 % sont nés à l'étranger, dont la moitié française à la naissance et l'autre moitié immigrée. Seuls trois quarts d'entre eux sont inscrits sur les listes électorales (*graphique 2*). Parmi eux, les Français immigrés sont moins inscrits que les autres (les deux tiers), mais les personnes nées françaises à l'étranger sont également moins inscrites que celles qui sont nées en France (85 %, contre 94 %, *tableau 1*).

Les moins souvent inscrits sont les Français nés au Portugal et en Turquie (60 %). Le niveau de diplôme joue ici encore un rôle important : les Français nés dans ces deux pays sont en effet bien moins souvent diplômés du supérieur que les autres. Les Français nés en Italie sont également parmi les moins diplômés, mais ils sont issus de vagues d'immigration plus anciennes. Ils sont donc plus âgés et plus souvent déjà inscrits sur une liste électorale. Le taux d'inscription des Français nés en Afrique, 77 % en moyenne, recouvre des comportements distincts, selon que ces personnes sont nées françaises à l'étranger, ou qu'elles sont immigrées. En particulier, les personnes nées françaises en Algérie, au Maroc et en Tunisie, sont inscrites à 87 %, alors que les immigrés d'origine maghrébine sont inscrits à 65 %.

Le dispositif de l'enquête sur la participation électorale permet d'avoir des renseignements sur les parents des personnes nées en France depuis 1968 (*sources*). Parmi les personnes nées en France depuis 1968, ceux ayant un parent né à l'étranger sont moins inscrits que

INSEE
PREMIERE

les autres sur les listes électorales, à caractéristiques équivalentes (*encadré*).

Habitants des pôles urbains et chefs de famille monoparentale moins souvent inscrits

91,5 % des habitants des pôles urbains (petits ou grands) sont inscrits sur les listes électorales, contre 93 % pour l'ensemble des électeurs potentiels, et

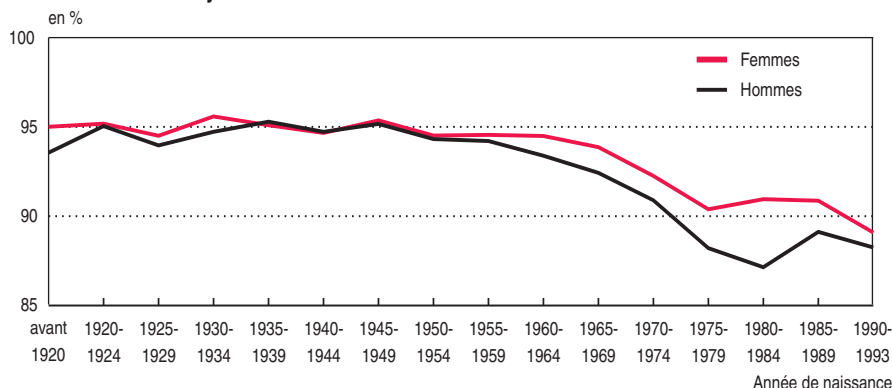
ce malgré une plus forte proportion de diplômés parmi eux. En dehors des pôles, il n'y a pas de différence significative entre les habitants proches d'un pôle urbain et ceux des communes isolées (autour de 94,5 % d'inscrits).

La mobilité résidentielle influence aussi le taux d'inscription. Ainsi, les personnes qui ont déménagé entre 1999 et 2010 sont moins souvent inscrites, à caractéristiques sociales et familiales équivalentes.

Pour les adultes en couple, vivre ou non avec des enfants n'a pas d'influence spécifique sur le comportement d'inscription sur les listes électorales. En revanche, les parents de famille monoparentale sont moins souvent inscrits que les autres (90 %).

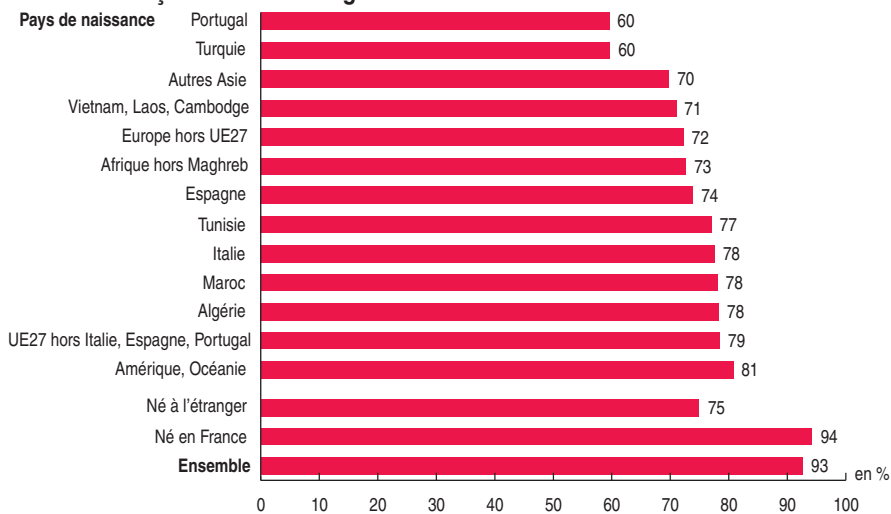
Les personnes recensées dans les communautés (foyer de travailleur, maison de retraite, résidence de soin de longue durée, prison, communauté religieuse, etc.) ou qui vivent en habitation mobile sont également moins souvent inscrites (83 %).

① Les hommes jeunes sont moins souvent inscrits sur les listes électorales



Camp : Français résidant en France métropolitaine.
Source : Insee, enquête Participation électorale 2012.

② Les Français nés à l'étranger sont moins souvent inscrits



Champ : Français nés avant le 21 avril 1994, résidant en France métropolitaine.
Source : Insee, enquête Participation électorale 2012.

① Les sans-diplôme sont moins souvent inscrits

Pays de naissance	Diplôme				
	Ensemble	Aucun	Inférieur au Bac	Bac	Supérieur au Bac
Ensemble	93	85	93	94	96
France	94	88	94	95	97
Étranger	75	64	77	77	83
Dont :					
- immigrés*	67	60	68	69	76
- nés Français à l'étranger	85	74	86	89	90

* immigrés : nés étrangers à l'étranger.

Champ : Français nés avant le 21 avril 1994, résidant en France métropolitaine.
Source : Insee, enquête Participation électorale 2012

Abstentionnistes aux présidentielles : premier et deuxième tours

Au premier tour des élections présidentielles, la multiplicité des candidats permet aux électeurs d'exprimer leur sensibilité de façon plus précise qu'au second tour. 5 % des électeurs ne votent qu'au premier tour (*tableau 2*). Ils n'ont vraisemblablement pas les mêmes motivations que les autres votants. Les premiers s'expriment sur un programme ou une personne qui disparaît au second tour. Par rapport à la moyenne des électeurs, ils sont plus jeunes, résident plutôt en dehors des pôles urbains, sont plus

Les facteurs explicatifs de l'inscription et de la participation électorales

Le taux d'inscription sur les listes électorales varie suivant l'âge, le sexe, le diplôme, la catégorie sociale, l'environnement urbain, la situation familiale, la région de résidence, la situation au regard du travail, le pays de naissance, la nationalité à la naissance. Tous ces éléments sont corrélés.

Une analyse économétrique qui intègre simultanément ces variables permet de mesurer l'influence propre de ces caractéristiques sur la probabilité d'être inscrit, puis, parmi les inscrits, sur la probabilité d'aller voter. Les facteurs explicatifs présentés dans cette étude sont illustrés par les taux bruts mesurés par l'enquête. Ces taux intègrent donc l'effet de la structure par âge, par diplôme, etc., mais lorsqu'ils sont présentés, c'est que leur effet propre est à chaque fois confirmé par l'analyse prenant en compte simultanément plusieurs critères.

souvent chômeurs, ou ouvriers et employés lorsqu'ils travaillent.

6 % des électeurs n'ont voté qu'au second tour des présidentielles. Ils sont également jeunes, mais ils résident plus dans les pôles urbains, en particulier en Île-de-France, et sont plus souvent cadres.

Profil-type des abstentionnistes : plus âgés, moins diplômés...

13 % des électeurs n'ont pas voté aux élections présidentielles. Les personnes les plus âgées sont parmi les plus abstentionnistes (25 % parmi les plus de 75 ans), vraisemblablement du fait de leur mobilité plus réduite (graphique 3). Mais les jeunes, déjà moins inscrits que les autres, sont aussi particulièrement nombreux, parmi ceux qui sont inscrits, à n'avoir voté à aucun des scrutins présidentiels : 19 % des personnes de moins de 25 ans et inscrites n'ont pas voté.

Les abstentionnistes aux présidentielles sont plus souvent inactifs, vivant seuls et peu diplômés, ces caractéristiques étant

prédominantes chez les personnes âgées. En se limitant aux personnes de 30 à 59 ans, pour qui le taux d'abstention est assez stable quel que soit l'âge et inférieur à 10 %, l'effet du diplôme devient prédominant : moins on est diplômé, moins on vote. À autres caractéristiques identiques, les chômeurs et les femmes au foyer sont par ailleurs plus abstentionnistes aux présidentielles que les personnes qui occupent un emploi.

Parmi les personnes en emploi, les salariés de la fonction publique votent plus aux présidentielles que ceux du secteur privé (y compris les entreprises publiques), et plus encore que les non-salariés, à autres caractéristiques identiques. Les personnes qui s'orientent vers les métiers de la fonction publique à la sortie de leurs études sont sans doute plus enclines à s'intéresser aux débats traitant de la conduite des politiques publiques ; cet intérêt peut aussi être renforcé compte tenu de leur position statutaire. Cette préoccupation se retrouverait à la fois dans leur propension à s'inscrire sur les listes électorales et dans leur participation au scrutin.

... et moins souvent en couple

La situation familiale des adultes de 30 à 59 ans a aussi son importance : les couples, avec ou sans enfant, votent plus aux présidentielles que les personnes qui vivent seules, peut-être par effet d'entraînement mutuel des conjoints.

La différence de participation entre hommes et femmes apparaît faible au total, car elle dépend surtout de l'âge : avant 40 ans, les femmes votent plus souvent que les hommes ; entre 40 et 80 ans, il n'y a plus de différence ; et après 80 ans, les femmes votent moins souvent que les hommes.

Le lieu de résidence a aussi un effet sur le taux d'abstention : une fois pris en compte l'effet des régions d'inscription et les caractéristiques sociodémographiques des électeurs, les habitants des pôles urbains ont plus tendance à s'abstenir que les autres. En revanche, il n'y a pas de distinction entre les habitants des couronnes de ces pôles et ceux des communes isolées. La très faible abstention des agriculteurs (3 %), observée à chaque élection, ne semble donc pas liée au fait qu'ils habitent en milieu rural.

② Élection présidentielle, les moins diplômés votent moins

en % des inscrits

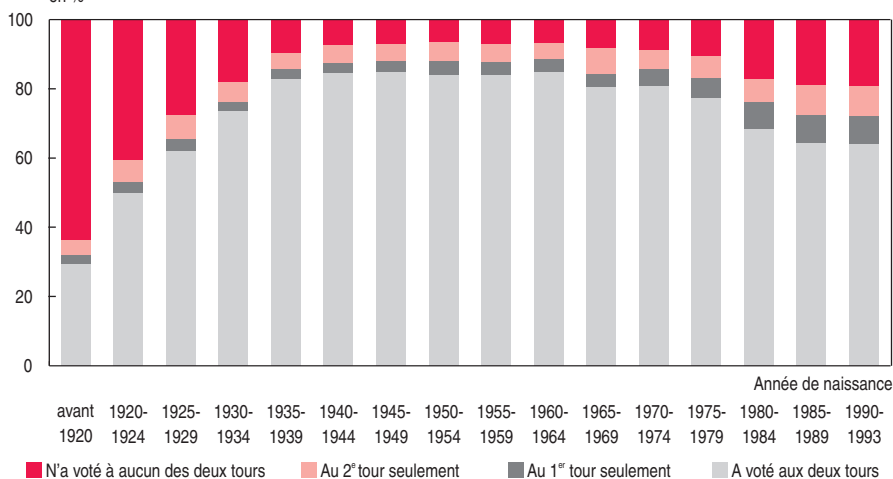
	Ensemble	Sans diplôme	Inférieur au Bac	Bac	Supérieur au Bac
A voté aux deux tours	77	67	76	77	83
N'a voté qu'au 1 ^{er} tour	5	4	5	5	4
N'a voté qu'au 2 ^e tour	6	6	6	7	6
N'a voté à aucun des deux tours	13	23	13	11	7
Ensemble des inscrits	100	100	100	100	100

Champ : Français inscrits sur les listes électorales en France métropolitaine, résidant en France.

Source : Insee, enquête Participation électorale 2012.

③ Les plus âgés et les très jeunes s'abstiennent plus souvent à la présidentielle

en %



Lecture : parmi les électeurs nés avant 1920, 29 % ont voté aux deux tours des élections présidentielles, 3 % ont voté seulement au premier tour, 5 % seulement au deuxième tour, et 63 % n'ont voté à aucun des deux tours.

Champ : Français inscrits sur les listes électorales en France métropolitaine, résidant en France.

Source : Insee, enquête Participation électorale 2012.

Abstention : pas de différence entre Français d'origine ou par acquisition

Contrairement à l'inscription sur les listes électorales, il n'y a pas de différence significative de participation au scrutin présidentiel entre les électeurs français nés en France et ceux nés ailleurs, ni entre les immigrés et les non-immigrés (même une fois prises en compte les différences sociodémographiques de ces groupes). Si l'inscription sur les listes électorales est moins fréquente pour les jeunes Français immigrés, une fois inscrits, ils votent autant que les autres (graphique 4).

Parmi les jeunes nés en France après 1968, il ne semble pas y avoir non plus de différence de participation au scrutin présidentiel entre les enfants d'immigrés et les autres, toutes autres caractéristiques prises en compte.

12 % d'abstentionnistes à tous les scrutins en 2012

Le scrutin législatif est traditionnellement marqué par une abstention beaucoup plus forte que les présidentielles.

En 2012, un tiers des inscrits n'a voté à aucun des tours des élections législatives. Ces abstentionnistes aux législatives se répartissent en deux catégories : 21 % des inscrits ont voté seulement aux présidentielles, et sont donc des abstentionnistes intermittents ; 12 % n'ont voté à aucun des scrutins, ce sont les abstentionnistes systématiques. Cette dernière proportion est en hausse de deux points par rapport à 2007.

1 % seulement des personnes n'ont voté qu'aux législatives (tableau 3), si bien que les abstentionnistes systématiques ressemblent de très près aux abstentionnistes aux élections présidentielles. Au total, compte tenu des non-inscrits, un Français sur cinq en âge de voter et résidant en France n'a pas du tout participé aux scrutins nationaux en 2012.

④ Les Français immigrés participent autant que les autres aux élections présidentielles



* Immigré : né étranger à l'étranger.

Champ : Français inscrits sur les listes électorales en France métropolitaine, résidant en France.

Source : Insee, enquête Participation électorale 2012.

③ 12 % des inscrits n'ont voté à aucun scrutin en 2012

en % des inscrits

	Ensemble	Français nés en France	Français nés à l'étranger	dont : immigrés*	nés Français à l'étranger
Abstentionnistes systématiques	12	12	12	11	13
A voté aux 2 scrutins	66	66	65	61	69
Présidentielles seulement	21	21	23	27	18
Législatives seulement	1	1	1	1	1
Ensemble des inscrits	100	100	100	100	100

* Immigrés : nés étrangers à l'étranger, résidant en France.

Champ : Français inscrits sur les listes électorales en France métropolitaine, résidant en France.

Source : Insee, enquête Participation électorale 2012.

Sources

Depuis l'élection présidentielle de 1988, l'Insee réalise des enquêtes sur la participation électorale, avec l'appui du ministère de l'Intérieur. En suivant le comportement des inscrits sur les listes électorales entre deux tours d'un même scrutin et entre différents scrutins successifs, ces enquêtes permettent d'observer l'intermittence du vote, en distinguant les votants systématiques (ont voté aux quatre tours, ou aux trois tours lorsque l'élection législative n'a eu qu'un seul tour), les abstentionnistes systématiques (aucun vote aux quatre tours), et les électeurs plus ou moins intermittents (au moins un vote aux quatre tours).

L'enquête de 2012 porte sur les élections présidentielles et législatives. À cet effet, un échantillon de 300 000 électeurs potentiels a été constitué en mettant en relation le fichier des électeurs et l'échantillon démographique permanent qui rassemble les bulletins d'état civil et les bulletins de recensement d'un échantillon de la population depuis 1968. À partir de cet extrait du recensement apparié au fichier des électeurs, on calcule le taux d'inscription sur les listes électorales des électeurs

potentiels recensés en France métropolitaine. Les caractéristiques sociodémographiques sont celles déclarées aux recensements.

La participation aux élections d'un sous-échantillon de 40 000 personnes résidant en métropole ou dans les DOM et inscrits sur des listes de France métropolitaine est ensuite relevée par les agents de l'Insee en consultant les listes d'émargement en préfecture dans les dix jours qui suivent le scrutin, comme tout électeur peut le faire.

Le vote blanc ou nul est un vote, avec émargement de la liste électorale. Il est donc comptabilisé comme une participation.

Bibliographie

- Jugnot S., Frémeaux N., « Les enfants des baby-boomers votent par intermittence, surtout quand ils sont peu diplômés », *France, portrait social* - Édition 2010, Insee.
- Jugnot S., « La participation électorale en 2007. La mémoire de 2002 », *Insee Première* n° 1169, décembre 2007.
- Pan Ké Shon J.-L., « Déterminants de la non-inscription électorale et quartiers sensibles en France », *Population* n° 1, Ined, 2004.
- Rieg C., « 43 millions d'électeurs en France », *Insee Première* n° 1369, septembre 2011.

⇒ Pour vous abonner aux avis de parution : <http://www.insee.fr/abonnements>

⇒ Pour vous abonner à INSEE PREMIÈRE :

- Par internet : <http://www.webcommerce.insee.fr/liste.php?idFamille=16>

- Par courrier : retourner ce bulletin à l'adresse ci-après ou par fax au (33) 03 22 97 31 73

INSEE/CNGP - B.P. 402 - 80004 Amiens CEDEX 1

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIÈRE - Tarif 2012

Abonnement annuel : 82 € (France) 103 € (Étranger)

Nom ou raison sociale : _____ Activité : _____

Adresse : _____

Tél : _____

Ci-joint mon règlement en Euros par chèque à l'ordre de l'INSEE : _____ €.

Date : _____ Signature _____

www.insee.fr

Direction Générale :
18, Bd Adolphe-Pinard
75675 Paris cedex 14

Directeur de la publication :

Jean-Luc Tavernier

Rédacteur en chef :

E. Nauze-Fichet

Rédacteurs :

L. Bellin, A.-C. Morin,

C. Perrel, C. Pfister

Maquette : RPV

Impression : Jouve

Code Sage IP121411

ISSN 0997 - 3192

© INSEE 2012



INSEE
INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
ET DES ÉTUDES
ÉCONOMIQUES